



CHIMIE

Non aux ordonnances !

Les Fédérations FO, CFE-CGC et CGT des industries chimiques se sont concertées le 19 septembre 2017 afin de faire le point sur la situation actuelle.

Elles ont partagé le constat suivant : les ordonnances contre le Code du travail et contre les Conventions collectives constituent un danger grave et imminent sur nos garanties et la pérennité de nos emplois.

Sous couvert de modernité, le Président Macron entend pousser plus loin encore la logique des vieilles recettes libérales. Avec l'inversion de la hiérarchie des normes, les socles conventionnels telles les primes d'ancienneté, de nuit, de panier, de quart...sont voués au musée : en facilitant les licenciements, ce sont des milliers d'emplois qui vont disparaître.

La mise en place de contrats dits de « chantier ou d'opération » va de facto, faire disparaître le CDI.

Avec la suppression des CHSCT, ce sont les conditions de travail qui vont se dégrader comme jamais etc.

Est-ce en généralisant la précarité, en finançant la protection sociale par l'impôt, qu'on assurera la pérennité des activités et des emplois ? L'expérience des dernières années a montré que non.

De ce fait, les Fédérations FO, CFE-CGC et CGT des industries chimiques estiment que ces ordonnances doivent être combattues sous toutes formes d'actions qui seront décidées dans les entreprises y compris par la grève.

Afin de donner suite au 12 septembre qui a vu des centaines de milliers de salariés descendre dans la rue pour s'opposer à ces ordonnances qui ne sont que l'aggravation de la loi El-Khomri, les trois Fédérations considèrent qu'une mobilisation interprofessionnelle et d'ampleur est nécessaire.

C'est pourquoi, elles appellent tous les syndicats de leurs champs professionnels respectifs, à organiser ensemble, avec les salariés dans les entreprises, un plan de mobilisation et les conditions nécessaires pour faire reculer le gouvernement sur ses choix délétères vis-à-vis du monde du travail.

Le 19 septembre 2017